VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 389

CONSEIL DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

CONVOCATION

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, - Partie Législative - (1er partie - Livre V - Titre Ier - Chapitres I et II), le conseil d'arrondissement du 15ème a été convoqué par nous, Maire du 15ème, par lettre en date du mardi 04 novembre 2026 pour sa septième ordinaire de l'année, qui se tiendra dans la salle Vaugirard de la Mairie du 15ème :

Le lundi 09 novembre 2026, à dix-huit heures.

Publication de cette convocation a été effectuée par affichage à la porte de la Mairie du 15ème, le mardi 04 novembre 2026.

Cette convocation comporte l'ordre du jour suivant :

1. Hommage aux victimes de l'attentat de Trappes et de La Verrière

2. Hommage à Michèle Barzach, ancienne élue du 15e

3. 152026037 Désignation des secrétaires de séance

M. Philippe GOUJON rapporteur.

4. Adoption du procès verbal de la séance du Conseil d'arrondissement du 28 septembre 2026

5. 152026038 État Spécial du 15ème Budget Primitif 2027

M. Franck LEFEVRE rapporteur.

6. 2026 DLH 126 Réalisation, 106 rue Falguière (15e) d'un programme de rénovation de 27 logements sociaux par la RIVP - Subvention (520? 490 euros)

M. Mathieu LUINAUD rapporteur.

7. 2026 DLH 140 Délibération relative à la Charte des pratiques de la Ville de Paris en matière de sélection des demandeurs de logement social sur son contingent

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

8. 2026 DLH 171 Réalisation de 3 programmes d'îlots de fraîcheur et d'amélioration de la qualité de service par Elogie-Siemp et la RIVP dans le 15e arrondissement – Subvention (311 371 euros)

M. Mathieu LUINAUD rapporteur.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

9. 2026 DLH 243 Adoption du bilan N+2 du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs.

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

10. 2026 DLH 244 Convention parisienne bilatérale de gestion en flux des logements locatifs sociaux (du contingent du réservataire Ville de Paris) pour la période 2027-2029

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

11. 2026 DLH 313 Communication : Présentation de l'activité de soutien à la rénovation environnementale des copropriétés

M. Mathieu LUINAUD rapporteur.

12. 2026 DLH 314 Communication : Présentation de l'activité de soutien à la rénovation environnementale du parc de logements sociaux

M. Mathieu LUINAUD rapporteur.

13. 2026 DLH 317 Délégation des droits de désignation à l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris et à la Préfecture de Police pour la Résidence sociale 5 rue Bessin 75015 Paris

M. Mathieu LUINAUD rapporteur.

14. 2026 DLH 321 Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux et intermédiaires réalisés par Elogie-Siemp

M. Mathieu LUINAUD rapporteur.

15. 2026 DEVE 44 Subvention accordée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) pour le financement des travaux de végétalisation de la toiture du groupe scolaire Saint Charles 15è

M. Laurent RACAPE rapporteur.

16. 2026 DDCT 198 2026 DDCT 198 - Subventions à 9 associations pour leurs actions visant à favoriser la participation des habitant.e.s des quartiers populaires dans le cadre de l'édition 2027 Budget participatif

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 391

CONSEIL DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

17. 2026 DDCT 207 Financement de compléments de postes d'adultes-relais et de postes FONJEP dans les quartiers populaires parisiens (subventions de 281 300 euros)

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

18. 2026 DDCT 208 Mise en œuvre du Pacte Parisien des Quartiers Populaires - Subvention de fonctionnement 116 800€ à 16 associations pour le financement de 16 projets dans les quartiers populaires.

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

19. 2026 DDCT 209 Subventions de fonctionnement de 312000 euros à 41 associations pour le financement de 41 projets dans le cadre de l'enveloppe « Impact 2024 » édition 2026.

Mme Ozlem ORAKCI rapporteure.

20. 2026 DVD 118 Fonds vert – Requalification de la rue Louis Vicat (15e) – Convention de cofinancement entre la Ville de Paris et l'Etat

Mme Carline LUBIN-NOËL rapporteure.

21. 2026 DVD 120 Plan Vélo - Subvention de fonctionnement (8.000 euros) à l'association Animation Insertion et Culture Vélo (AICV) et convention associée

Mme Isabelle LESENS rapporteure.

22. 2026 DTEC 26 Subvention d'investissement pour la Protection Civile Paris Seine en soutien à son action au Campus de la Résilience

M. Grégory CANAL rapporteur.

23. 2026 DU 163 Exonération de certains droits de voirie 2026 pour les commerces dont l'activité a été affectée par des troubles à l'ordre public au cours du mois d'octobre 2026.

M. Pierre MENUET rapporteur.

VILLE DE PARIS

Millésime 26 — N° de page 398

CONSEIL DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

24. V152026042 Vœu rattaché à la DU 163 au Maire de Paris relatif au soutien des commerçants parisiens après les émeutes urbaines d'octobre 2026 déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Pierre MENUET, Emmanuelle NKANA et les élus de la majorité du 15e

25. 2026 DAE 77 Subventions (102.000 euros) à 8 associations, un organisme et un groupement d'intérêt public, adhésion à une association (12.000 euros)

Mme Alexia GERMONT rapporteure.

26. 2026 DAE 88 Subventions (448.300 euros) aux associations de commerçants pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2026.

M. Pierre MENUET rapporteur.

27. 2026 DAE 183 Locaux d'activités et commerces en pieds d'immeubles RIVP : garantie à hauteur de 50 % du service des intérêts et de l'amortissement de 14 emprunts d'un montant total de 41.580.455 euros

M. Pierre MENUET rapporteur.

28. 2026 DAE 185 Subventions et avenants à conventions (150. 000 €) avec quatre structures agissant en faveur de l'insertion des publics en grande exclusion.

Mme Selda BESNIER rapporteure.

29. 2026 DAC 164 Subvention exceptionnelle (20.000 euros) à l'association Atelier des Artistes en exil et signature d'un deuxième avenant à convention

Mme Isabelle RUISSEAU rapporteure.

30. 2026 DSOL 89 22ème Commission des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie – Subventions au titre de l'enveloppe « forfait autonomie » et signatures de CPOM.

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

31. 2026 DSOL 127 Subvention d'investissement (133 000 euros) et convention pluriannuelle avec l'association AURORE pour des travaux de réfection et le renouvellement d'équipements du FH Apollinaire (15ème)

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 393

CONSEIL DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

32. 2026 DSOL 154 Subventions d'équipement et d'investissement (22 010 euros) et conventions avec trois associations gestionnaires de centres sociaux et socioculturels parisiens.

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

33. 2026 DSOL 170 Prorogation d'un an des conventions relatives aux 9 associations autorisées pour la gestion d'actions de prévention spécialisée à Paris pour la période 2023-2027

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

34. 2026 DSOL 171 Subventions (58 000 euros) et conventions avec « Le 133 Falguière » gestionnaire du centre social Falguière (15e) et avec « Projets 19 » gestionnaire du local Chaufourniers (19e)

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

35. 2026 DSOL 172 Subventions d'investissement (357.000 euros) et conventions pour des associations mettant en place des actions d'aide alimentaire et de solidarité auprès de personnes et de familles démunies.

Mme Selda BESNIER rapporteure.

36. 2026 DSOL 175 Subventions de fonctionnement (6 456 807 euros) et Subventions d'investissement (1 600 584 euros) relatives à des actions de mise à l'abri des publics familles, femmes et hommes isolés.

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

37. 2026 DSP 71 Dotations (4.181.237 euros) et avenants pour le financement des centres de protection maternelle et infantile gérés par des organismes de droit privé à but non lucratif

Mme Charlotte DESROUSSEAUX rapporteure.

38. 2026 DFPE 145 Subventions (175 500 euros) à 20 associations et conventions pour leurs actions visant à renforcer les liens entre les familles et l'école dans les 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e,19e,20e Arrdt

Mme Chantal ROLGEN rapporteure.

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 394

CONSEIL DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

39. 2026 DFPE 273 Subventions de fonctionnement complémentaires (250 000 euros), avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs passées avec 11 associations gestionnaires d'établissements d'accueil du jeune enfant

Mme Charlotte DESROUSSEAUX rapporteure.

40. 2026 DASCO 75 Subventions (300 000 euros) et conventions entre la Ville de Paris et 32 Organismes dans le cadre du projet « Éducation par le sport »

Mme Ozlem ORAKCI rapporteure.

41. 2026 DASCO 87 Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (58 150 euros), subventions d'équipement (34 755 euros) et subventions pour travaux (254 978 euros)

Mme Inès de RAGUENEL rapporteure.

42. 2026 DASCO 107 Caisse des écoles du 15ème arrondissement – Attribution d'une subvention exceptionnelle (987 000 euros) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire

Mme Chantal ROLGEN rapporteure.

43. 2026 DJS 193 Héritage des Jeux : Paris Sportives - Subventions de fonctionnement (300 000€) à 44 associations pour le financement de 44 projets

Mme Ozlem ORAKCI rapporteure.

44. 2026 DJS 194 Héritage des Jeux "Sport Seniors en Plein Air" - Subvention de fonctionnement (150 000 euros) à 30 associations pour le financement de 31 projets.

Mme Ozlem ORAKCI rapporteure.

45. 2026 DJS 195 Héritage des Jeux – Réseau des Clubs Paraccueillants – Subvention dans le cadre de l'appel à projet « Développement du parasport sur le territoire parisien » (75 330 euros) à 24 associations

Mme Ozlem ORAKCI rapporteure.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 — N° de page 395

CONSEIL DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

46. 2026 DJS 227 Expérimentation mesures de fréquentation dans les équipements sportifs muncipaux

Mme Ozlem ORAKCI rapporteure.

VOEUX

47. V152026043 Vœu au Maire de Paris déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Jean-Yves PINET, Pierre-André KOCH et les élus de la majorité du 15e relatif à l'adoption d'un protocole permanent de propreté et de mise en sécurité de l'espace public en anticipation des manifestations

48. V152026044 Vœu au Maire de Paris relatif à la sécurisation de l'espace public parisien en amont et lors du risque d'émeutes urbaines déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Anthony SAMAMA, Remi TREGUER et les élus de la majorité du 15e

49. V152026045 Vœu au Maire de Paris déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Chantal ROLGEN, Jérôme LORIAU, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Selda BESNIER et les élus de la majorité du 15e relatif au manque d'assistants sociaux et de médecins scolaires dans les écoles du 15e

50. V152026046 Voeu au Maire de Paris déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Chantal ROLGEN, Laurence DESMETTRE et les élus de la majorité du 15e relatif au rétablissement de l'indemnité de collecte des fonds de restauration scolaire pour les directeurs d'école

51. V152026047 Voeu déposé par les élu. e .s du groupe Socialiste et Place Publique Le 15 e est à vous et du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e relatif à l'accueil des lycéennes et lycéens du 15e arrondissement et à l'écoute de leurs revendications

52. V152026048 Voeu déposé par les élu.e.s du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e et par les élu.e.s du groupe Socialiste et Place Publique - Le 15e est à vous ! relatif à la création d'un Conseil Canin de Paris 15e

53. V152026049 Vœu déposé par les élu.e.s du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e et par les élu.e.s du groupe Socialiste et Place Publique - Le 15e est à vous ! relatif au maintien des financements de la politique de la ville et des associations des quartiers populaires dans le cadre du projet de loi de finances pour 2027

54. V152026050 Vœu des élu·e·s du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e relatif au soutien aux mobilisations des lycéen·nes et étudiant·es, au respect du droit de manifester et à la lutte contre la précarité de la jeunesse

55. V152026051 Voeu des élu·es du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e relatif à la participation au Veganuary, pour une alimentation sans produits d'origine animale.

VILLE DE PARIS

Millésime 26 — N° de page 396

CONSEIL DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

QUESTION

56. Q152026004 Question orale au Maire du 15e des élu·e·s du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e et des élu.e.s du groupe Socialiste et Place Publique - Le 15e est à vous ! relative à la fermeture des bureaux de Poste François Bonvin et Volontaires.

Philippe GOUJON

Maire du 15ème arrondissement

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 397

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION

Désignation des secrétaires de séance

Réuni le lundi 09 novembre 2026, à dix-huit heures, dans la salle Vaugirard de la Mairie du 15ème, sous la présidence de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15ème arrondissement,

Madame Éva MONTARELLO RODRIGUES et Monsieur Guilad SILVER ayant été désignés comme secrétaires de séance.

Sont présent(e)s (48) :

Mesdames et Messieurs : Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Guillaume BOISSONNAT, Élise BRUHAT, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Jonas COSTAGLIOLA, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Alexia GERMONT, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Arnaud LEHOUX, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Éva MONTARELLO RODRIGUES, Grégory MORIN-MARTIN, Aminata NIAKATÉ, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle ROY, Isabelle RUISSEAU, Arnaud SALETTES, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Florian SITBON, Ivana STOJANOVIC, Anouch TORANIAN, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT.

Sont excusé(e)s avec pouvoirs (7) :

- Louisa FERHAT, donne pouvoir à Agnès EVREN
- Ségolène FOUCHÉ, donne pouvoir à Laurent RACAPÉ
- Valérie GIOVANNUCCI, donne pouvoir à Charlotte DESROUSSEAUX
- Jean-Philippe PIERRE, donne pouvoir à Henri JOZEFOWICZ
- Jean-Yves PINET, donne pouvoir à Pierre-André KOCH
- Charlotte ROCHER, donne pouvoir à Inès CHARLES-LAVAUZELLE
- Anthony SAMAMA, donne pouvoir à Grégory CANAL

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2026/206

Désignation des secrétaires de séance

Le conseil d'arrondissement,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-15.

Sur proposition de Monsieur Philippe GOUJON Maire du 15ème arrondissement, Président de séance, de procéder à la nomination des élus les plus jeunes représentant la majorité et l'opposition, pour remplir les fonctions de secrétaires de séance ;

Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15e arrondissement, ayant été désigné rapporteur ;

Sur proposition de Monsieur le Maire ;

À L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article unique : Madame Éva MONTARELLO RODRIGUES et Monsieur Guilad SILVER sont désignés secrétaires de séance.

VILLE DE PARIS

3Millésime 2 6 | N° de page 399

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2026/207

Délibération relative à l'adoption de l'état spécial du 15ème arrondissement pour l'exercice 2027.

Le conseil d'arrondissement,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2511-36 et L.2511-41 ;

Considérant que le Conseil de Paris a, dans sa délibération 2026 DFA 40, a déterminé le montant des sommes allouées aux états spéciaux d'arrondissement pour l'exercice 2027, selon les dispositions des articles L.2511-40 et L.251141 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que, compte tenu des modalités de répartition fixées, le montant de l'état spécial pour le 15e arrondissement s'élève à 13 604 772 euros en fonctionnement et à 486 965 euros en investissement,

Considérant qu'il appartient au conseil d'arrondissement d'adopter en équilibre réel l'état spécial pour l'exercice 2027,

Monsieur Franck LEFEVRE, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur ;

Après avoir entendu les interventions de Madame et Messieurs, Arnaud LEHOUX, Isabelle ROY, Grégory CANAL, Franck LEFEVRE et Florian SITBON.

Sur proposition de Monsieur le Maire ;

À L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

VILLE DE PARIS

3Millésime 2 6

N° de page 400

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2026/207

Ville de Paris
Exercice 2027
BUDGET PRIMITIF

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES			Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 020	ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ			
	Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	7 145	16 351
	60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	165 694	146 693
	60622	CARBURANTS	2 000	2 500
	60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	2 600	0
	60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	500	250
	60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	191 828	170 000
	60636	HABILLEMENT ET VÊTEMENTS DE TRAVAIL	0	2 000
	6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	15 000	15 000
	611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	150 000	170 000
	6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	15 857	5 000
	61351	LOCATIONS MOBILIÈRES - MATÉRIEL ROULANT	170 000	150 000
	61358	LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	1 762	2 000
	61558	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	2 500	5 000
	6156	MAINTENANCE	48 000	55 000
	6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	10 131	15 000
	6184	VERSEMENTS À DES ORGANISMES DE FORMATION	0	7 400
	6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 000	0
	6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	45 000	55 328
	6234	RÉCEPTIONS	34 000	35 000
	6236	CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	12 000	20 000
	6241	TRANSPORTS DE BIENS	1 000	2 500
	6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	1 700	8 000
	6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	87 000	80 000
	6262	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	8 000	8 000
	6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	12 000	17 000
	6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	13 000	14 000
	6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	18 000	3 500
		Total Chapitre 011	1 015 717	1 005 420
	Chapitre 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
	6583	INTÉRÊTS MORATOIRES ET PÉNALITÉS SUR MARCHÉS	200	0
	6585	INTÉRÊTS MORATOIRES	0	600
		Total Chapitre 65	200	600
		Total Rubrique 020	1 015 917	1 006 020

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2026/207

Ville de Paris
Exercice 2027
BUDGET PRIMITIF

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES			Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 0282	TRAVAUX URGENTS			
	Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	615221	BÂTIMENTS PUBLICS	424 234	397 741
		Total Chapitre 011	424 234	397 741
		Total Rubrique 0282	424 234	397 741
Rubrique 0381	CONSEILS DE QUARTIER			
	Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	6135	LOCATIONS MOBILIÈRES - MATÉRIEL ROULANT	1 000	0
	61358	LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	1 000	0
	6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	900	800
	6236	CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	1 000	300
	6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	29 160	31 960
		Total Chapitre 011	33 060	33 060
		Total Rubrique 0381	33 060	33 060
Rubrique 211	ÉCOLES MATERNELLES			
	Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	321 781	229 572
	60613	CHAUFFAGE URBAIN	288 871	443 873
	60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	4 000	4 000
	60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	54 000	52 000
	60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	14 000	25 000
	6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	14 000	20 000
	6067	FOURNITURES SCOLAIRES	124 327	124 327
	6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	7 000	7 000
	6152	TERRAINS	60 500	50 000
	615221	BÂTIMENTS PUBLICS	10 000	5 000
	61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES	10 000	8 000
	6156	MAINTENANCE	36 000	42 400
	6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	300	700
	6241	TRANSPORTS DE BIENS	15 000	15 000
	6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	41 000	37 000
	6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	16 000	15 700
		Total Chapitre 011	1 016 779	1 184 572
		Total Rubrique 211	1 016 779	1 184 572
Rubrique 212	ÉCOLES PRIMAIRES			
	Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	395 727	373 797
	60613	CHAUFFAGE URBAIN	460 391	734 874
	60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	4 500	6 000
	60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	50 000	50 000
	60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	15 000	5 000
	6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	20 000	10 000
	6067	FOURNITURES SCOLAIRES	282 257	282 257

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2026/207

Ville de Paris
Exercice 2027
BUDGET PRIMITIF

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES			Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
	61521	TERRAINS	61 600	54 000
	615221	BÂTIMENTS PUBLICS	10 000	10 000
	61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	3 900	6 500
	6156	MAINTENANCE	60 000	85 000
	6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	2 000	1 500
	6241	TRANSPORTS DE BIENS	10 000	20 000
	6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	51 000	40 000
	6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	7 600	7 600
		Total Chapitre 011	1 433 975	1 686 488
		Total Rubrique 212	1 433 975	1 686 488
Rubrique 213	Classes regroupées			
	Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	363 467	363 467
		Total Chapitre 011	363 467	363 467
		Total Rubrique 213	363 467	363 467

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2026/207

Ville de Paris
Exercice 2027
BUDGET PRIMITIF

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES			Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 301	ANIM LOCALE ET CULTURELLE			
	Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	60623	ALIMENTATION	15 000	12 000
	60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	3 000	14 000
	6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	4 500	10 000
	6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	12 500	6 000
	6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	3 300	3 000
	61351	LOCATIONS MOBILIÈRES - MATÉRIEL ROULANT	4 000	0
	61358	LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	45 060	23 000
	6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	55 000	84 000
	6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	175 000	100 300
	6236	CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	2 000	7 000
	6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTÉRIEURES À LA COLLECTIVITÉ	800	0
	6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	0	5 000
	6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	17 360	28 000
	6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	329 736	316 015
		Total Chapitre 011	606 656	608 015
		Total Rubrique 301	606 656	608 015
Rubrique 3111	ENSEIGNEMENT ART PRATIQUE			
	Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 400	1 400
	60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	23 891	5 310
	60613	CHAUFFAGE URBAIN	12 102	14 181
	60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	5 000	5 000
	6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 600	1 600
	6065	[illegible]	1 500	1 500
	6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	1 600	1 600
	611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	12 000	12 000
	6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	12 797	12 797
	61351	LOCATIONS MOBILIÈRES - MATÉRIEL ROULANT	1 300	1 300
	61358	LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	3 000	3 000
	61558	[illegible]	8 000	8 000
	6156	MAINTENANCE	12 297	12 297
	6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	100	100
	6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	1 700	1 700
	6236	CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	0	3 000
	6241	TRANSPORTS DE BIENS	1 700	1 700
	6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	24 000	30 000
	6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	90 000	90 000
		Total Chapitre 011	173 987	166 485
		Total Rubrique 3111	173 987	166 485
Rubrique 313	BIBLIOTHÈQUES MÉDIATHÈQUE			
	Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	5 959	5 959
	60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	138 564	126 361
	60613	CHAUFFAGE URBAIN	42 220	48 014
	60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	5 000	5 000
	6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6 530	6 530

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2026/207

Ville de Paris
Exercice 2027
BUDGET PRIMITIF

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

NUMEROUES NATURES LIBELLES			Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
	6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	2 913	2 913
	6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	221 942	221 942
	614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	27 147	27 147
	61558	[illegible]	556	556
	6156	MAINTENANCE	46 075	46 075
	6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	993	993
	6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	145 527	145 527
		Total Chapitre 011	763 526	757 017
		Total Rubrique 313	763 526	757 017
Rubrique 321	SALLES DE SPORT, GYMNASES			
	Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	19 000	19 000
	60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	218 731	143 959
	60613	CHAUFFAGE URBAIN	69 073	148 694
	60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	420	420
	60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	14 000	14 000
	60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	45 000	45 000
	61551	[illegible]	4 600	4 600
	6156	MAINTENANCE	41 900	41 900
		Total Chapitre 011	412 724	417 573
		Total Rubrique 321	412 724	417 573
Rubrique 322	STADES			
	Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	4 000	4 000
	60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	104 145	99 900
	60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	4 500	4 500
	60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	12 000	12 000
	611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	120 000	120 000
	61521	TERRAINS	5 775	5 775
	61551	[illegible]	10 689	10 689
	6156	MAINTENANCE	5 775	5 775
		Total Chapitre 011	266 884	262 639
		Total Rubrique 322	266 884	262 639
Rubrique 3232	PISCINES ET BASSINS ÉCOLE			
	Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	115 000	115 000
	60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	288 877	318 611
	60613	CHAUFFAGE URBAIN	81 103	120 796
	60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	15 726	15 726
	60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	20 000	20 000
	60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	17 000	17 000
	61358	LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	8 500	8 500
	61551	[illegible]	3 000	3 000
	6156	MAINTENANCE	7 774	7 774

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2026/207

Ville de Paris
Exercice 2027
BUDGET PRIMITIF

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
	Total Chapitre 011	556 980	618 407
	Total Rubrique 3232	556 980	618 407

Ville de Paris
Exercice 2027
BUDGET PRIMITIF

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES			Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 3381	CENTRES D'ANIMATION			
	Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	750	800
	60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	39 000	30 672
	60613	CHAUFFAGE URBAIN	12 535	15 578
	611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 082 372	0
	6156	MAINTENANCE	2 782	850
		Total Chapitre 011	2 137 439	47 900
	Chapitre 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
	65743	FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	0	2 084 255
		Total Chapitre 65	0	2 084 255
		Total Rubrique 3381	2 137 439	2 132 155
Rubrique 34852	Maison des associations			
	Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	11 000	12 655
	60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	500	500
	6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	900	900
	6156	MAINTENANCE	5 000	5 000
	6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	200	200
	6184	VERSEMENTS À DES ORGANISMES DE FORMATION	2 000	2 000
	6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	1 500	1 500
	6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	9 500	9 500
	6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	23 370	23 370
	6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	1 500	1 500
		Total Chapitre 011	55 470	57 125
		Total Rubrique 34852	55 470	57 125

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2026/207

Ville de Paris
Exercice 2027
BUDGET PRIMITIF

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES			Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 4221	CRÈCHES ET GARDERIES			
	Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	65 000	58 000
	60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	400 189	428 287
	60613	CHAUFFAGE URBAIN	126 377	158 389
	60623	ALIMENTATION	670 000	674 223
	60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	125 000	133 574
	60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	125 000	125 000
	60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	60 000	55 000
	6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	20 000	20 000
	6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	200 000	145 684
	6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	266 000	287 966
	614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	167 002	146 295
	6156	MAINTENANCE	47 300	68 613
	6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	6 000	4 500
	6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	19 500	18 673
	6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	650 000	682 977
	6288	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS - DIVERS - AUTRES	9 000	9 000
		Total Chapitre 011	2 936 068	3 015 978
		Total Rubrique 4221	2 936 068	3 015 978
Rubrique 511	ESPACES VERTS URBAINS			
	Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	114 000	129 000
	60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	29 806	36 131
	60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	78 872	138 872
	6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	45 000	55 000
	611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	28 000	86 500
	61521	TERRAINS	267 000	279 800
	615221	BÂTIMENTS PUBLICS	13 000	13 000
	615232	RÉSEAUX	11 000	31 000
	61358	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS - AUTRES BIENS	22 000	12 000
	6156	MAINTENANCE	16 000	53 600
	6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	21 127	21 127
		Total Chapitre 011	745 805	898 030
		Total Rubrique 511	745 805	898 030
		TOTAL DEPENSES	12 942 971	15 604 772

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2026/207

Ville de Paris
Exercice 2027
BUDGET PRIMITIF

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Récapitulatif général			
Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	695 721	712 977
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	2 157 405	2 045 606
60613	CHAUFFAGE URBAIN	1 072 772	1 709 399
60622	CARBURANTS	2 000	2 500
60623	ALIMENTATION	685 000	686 223
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	152 246	159 720
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	268 000	265 750
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	447 200	492 372
60636	HABILLEMENT ET VÊTEMENTS DE TRAVAIL	0	2 000
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	82 530	84 030
6065	[illegible]	1 500	1 500
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	406 584	406 584
6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	369 013	258 197
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 392 372	388 500
6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	619 596	630 709
61351	LOCATIONS MOBILIÈRES - MATÉRIEL ROULANT	176 300	151 300
61358	LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	59 322	36 500
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	194 149	173 442
61521	TERRAINS	494 875	389 575
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	457 234	425 741
615232	RÉSEAUX	11 000	11 000
61551	[illegible]	18 289	18 289
61558	[illegible]	46 956	40 056
6156	MAINTENANCE	328 603	424 281
6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	18 731	22 000
6184	VERSEMENTS À DES ORGANISMES DE FORMATION	2 000	9 400
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 000	0
6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	145 720	184 121
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	115 000	100 000
6234	RÉCEPTIONS	34 000	35 000
6236	CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	15 000	30 320
6241	TRANSPORTS DE BIENS	27 700	39 200
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTÉRIEURES À LA COLLECTIVITÉ	800	0
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	1 700	8 000
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	87 000	85 000
6262	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	8 000	8 000
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	62 560	84 900
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	973 897	992 874
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	410 996	385 275
	Total Chapitre 011	12 942 771	11 519 917
Chapitre 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
65743	FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	0	2 084 255
6583	INTÉRÊTS MORATOIRES ET PÉNALITÉS SUR MARCHÉS	200	0
6585	INTÉRÊTS MORATOIRES	0	600
	Total Chapitre 65	200	2 084 855
	TOTAL DEPENSES	12 942 971	13 604 772

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2026/207

Ville de Paris
Exercice 2027
BUDGET PRIMITIF

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLE			Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE			
	Chapitre 74	Dotations et participations		
	748711	[illegible]	1 063 950	1 038 816
	748721	DOTATION DE GESTION LOCALE REÇUE	11 879 021	12 565 956
		Total Chapitre 74	12 942 971	13 604 772
		Total Rubrique 020	12 942 971	13 604 772
		TOTAL RECETTES	12 942 971	13 604 772

Ville de Paris
Exercice 2027
BUDGET PRIMITIF

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION D'INVESTISSEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES			Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 0281	DOTATION D'INVESTISSEMENT			
	Chapitre 458101	Dotation d'investissement		
	458101	DOTATION D'INVESTISSEMENT VERSEE	404 325	404 325
		Total Chapitre 458101	404 325	404 325
		Total Rubrique 0281	404 325	404 325
Rubrique 0381	CONSEILS DE QUARTIER			
	Chapitre 458101	Dotation d'investissement		
	458101	DOTATION D'INVESTISSEMENT VERSEE	82 640	82 640
		Total Chapitre 458101	82 640	82 640
		Total Rubrique 0381	82 640	82 640
		TOTAL DEPENSES	486 965	486 965

VILLE DE PARIS

3Millésime 26 — N° de page 409

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2026/207

Ville de Paris
Exercice 2027
BUDGET PRIMITIF

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION D'INVESTISSEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Récapitulatif général			
Chapitre 458101	Dotation d'investissement		
458101	DOTATION D'INVESTISSEMENT VERSEE	486 965	486 965
	Total Chapitre 458101	486 965	486 965
	TOTAL DEPENSES	486 965	486 965

Ville de Paris
Exercice 2027
BUDGET PRIMITIF

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION D'INVESTISSEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLE		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		
Chapitre 458201	Dotation d'investissement recue		
458201	DOTATION D'INVESTISSEMENT RECUE	486 965	486 965
	Total Chapitre 458201	486 965	486 965
	Total Rubrique 020	486 965	486 965
	TOTAL RECETTES	486 965	486 965

Ville de Paris
Exercice 2027
BUDGET PRIMITIF

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT

POUR INFORMATION - MONTANTS DES DEPENSES PAR DOTATION

DOTATION	Pour mémoire budget précédent	Vote du Conseil de Paris
Dotation d'investissement	486 965	486 965
Dotation d'animation locale	1 063 950	1 033 816
Dotation de gestion locale	11 879 021	12 565 956
TOTAL	13 429 936	14 091 737

VILLE DE PARIS

3Millésime 2 6

N° de page 4 10

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2026/207

Ville de Paris
Exercice 2027
BUDGET PRIMITIF

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT

DÉTAIL DE LA RÉPARTITION DES DOTATIONS EN SENS DÉPENSES PAR CHAPITRE COMPTABLE ET RUBRIQUE FONCTIONNELLE

RUBRIQUES NATURES LIBELLES			Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Dotation d'animation locale	Dotation anim locale			
	Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	0282	TRAVAUX URGENTS	424 234	377 741
	0281	CONSEILS DE QUARTIER	33 060	33 060
	301	ANIM LOCALE ET CULTURELLE	606 656	628 015
		Total Chapitre 011	1 063 950	1 038 816
		Total Dotation d'animation locale	1 063 950	1 038 816
Dotation de gestion locale	Dotation gest locale			
	Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	020	ADM GÉNÉRALE COLLECTIVITÉ	1 013 717	1 009 429
	211	ECOLES MATERNELLES	1 018 778	1 134 972
	212	ECOLES PRIMAIRES	1 422 975	1 686 488
	213	CLASSES REGROUPEES	363 467	363 467
	2111	ENSEIGNEMENT ART PRATIQUE	172 987	166 439
	313	BIBLIOTHÈQUES MEDIATHÈQUE	763 326	737 017
	321	SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 724	417 373
	322	STADES	266 884	282 679
	3222	PISCINES ET BASSINS ECOLE	556 980	615 427
	3251	CENTRES D'ANIMATION	3 137 439	47 900
	34852	MAISON DES ASSOCIATIONS	55 470	57 123
	4521	CRÈCHES ET GARDERIES	2 926 068	3 013 978
	511	ESPACES VERTS JARDINS	743 305	895 030
		Total Chapitre 011	11 878 821	10 481 101
	Chapitre 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
	020	ADM GÉNÉRALE COLLECTIVITÉ	200	200
	3321	CENTRES D ANIMATION	0	2 084 355
		Total Chapitre 65	200	2 084 555
		Total Dotation de gestion locale	11 879 021	12 565 956
Dotation d'investissement	Dotation d'invest.			
	Chapitre 458101	Dotation d'investissement versee		
	0281	DOTATION D'INVESTISSEMENT	454 325	454 325
	0821	CONSEILS DE QUARTIER	32 640	32 640
		Total Chapitre 458101	486 965	486 965
		Total Dotation d'investissement	486 965	486 965

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 411

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/208

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2026/126

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2026/126 tendant à :

- Approuver la participation de la Ville de Paris au financement du programme de rénovation de 27 logements sociaux par la RIVP au 106 rue Falguière (15e) par l'attribution d'une subvention maximum de 520 490€
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à conclure avec la RIVP la convention fixant les modalités de versement de la participation de la Ville de Paris au financement de ce programme.

Monsieur Mathieu LUINAUD, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs, Jonas COSTAGLIOLA, Grégory CANAL et Mathieu LUINAUD.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2026/126

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 418

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/209

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2026/140

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2026/140 tendant à :

- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer la charte des pratiques de la Ville de Paris en matière de sélection des demandeurs de logement social sur son contingent

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désigné rapporteure,

Après avoir entendu les interventions Mesdames et Messieurs, Arnaud SALETTES, Isabelle ROY, Grégory CANAL, Mathieu LUINAUD et Sylvie CEYRAC.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITÉ

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15e (45)
Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT **votant CONTRE**

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15e EST À VOUS ! (5)
Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Éva MONTARELLO RODRIGUES, Isabelle ROY, Florian SITBON **votant POUR**

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 413

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2026/209

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15e (5)
Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETTES **votant POUR**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2026/140

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 414

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/210

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2026/171

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2026/171 tendant à :

- Réaliser 3 programmes d'îlots de fraîcheur et d'amélioration de la qualité de service par Elogie-Siemp et la RIVP dans le 15e arrondissement et autoriser le versement de subvention aux bailleurs sociaux (311 371€) dont :

- **74 517€ à la RIVP au 27 rue Théodore Deck (15e)**
- **60 020€ à ELOGIE-SIEMP au 4 rue Ernest Renan (15e)**
- **176 834€ à la RIVP au 7 rue Modigliani (15e)**

- Monsieur le Maire de Paris est autorisé à conclure avec Elogie-Siemp et la RIVP la convention fixant les modalités de versement de la participation de la Ville de Paris au financement du programme.

Monsieur Mathieu LUINAUD, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2026/171

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 415

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/211

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2026/243

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2026/243 tendant à :

- Adopter le bilan N+2 de l'année 2025 du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'information des demandeurs de logements sociaux.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Mathieu LUINAUD et Grégory CANAL.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITÉ

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15e (45)
Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT **S'ABSTENANT**

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15e EST À VOUS ! (5)
Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Éva MONTARELLO RODRIGUES, Isabelle ROY, Florian SITBON **votant POUR**

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15e (5)
Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETTES **votant POUR**

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2026/243

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 — N° de page 416

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/212

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2026/244

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2026/244 tendant à :

- Approuver la convention parisienne bilatérale de gestion en flux des logements locatifs sociaux du contingent du réservataire Ville de Paris pour la période 2027-2029 ;
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer la convention bilatérale avec chacun des bailleurs sociaux pour lesquels la Ville de Paris détient des droits de réservation ;

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Madame et Monsieur, Mathieu LUINAUD et Sylvie CEYRAC.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITÉ

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15e (45)
Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT **votant CONTRE**

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15e EST À VOUS ! (5)
Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Éva MONTARELLO RODRIGUES, Isabelle ROY, Florian SITBON **votant POUR**

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15e (5)
Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETTES **votant POUR**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2026/244

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 417

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/213

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2026/317

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2026/317 tendant à :

- Déléguer les droits de désignation pour 22 places relevant du contingent de la Ville de Paris au profit de l'Assistance Publique et Hôpitaux de Paris pour la résidence sociale du 58 rue Bessin Paris 15 ;
- Déléguer les droits de désignation pour 18 places relevant du contingent de la Ville de Paris au profit de la Préfecture de Police ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer l'APHP et la Préfecture de Polices, les conventions correspondantes ;

Monsieur Mathieu LUINAUD, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2026/317

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 418

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/214

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2026/321

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2026/321 tendant à :

- Octroyer, réitérer et modifier les garanties d'emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux et intermédiaires réalisés par ELOGIE-SIEMP dont :
- **DLH 321 – 5 Garantie des prêts PLA I, pour un programme d'acquisition-amélioration de 15 logement sociaux situé 211 rue de La Convention à Paris (15e)**
- **DLH 321 – 5 Garantie des prêts PLS pour un programme d'acquisition-amélioration de 35 logement sociaux situé 211 rue de La Convention à Paris (15e)**
- **DLH 321 – 6 Garantie des prêts PLI, pour un programme d'acquisition-amélioration de 43 logement intermédiaires situé 213-215 rue de La Convention à Paris (15e)**

Monsieur Mathieu LUINAUD, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2026/321

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 419

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/215

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DEVE/2026/44

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2026/44 tendant à :

- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer la convention d'aide financière permettant le versement à la Ville de Paris d'une subvention d'un montant de 47 250€ par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) en vue des travaux de végétalisation de la toiture biosolaire de l'école élémentaire située au 195 rue Saint-Charles (15e)

Monsieur Laurent RACAPE, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Madame Éva MONTARELLO RODRIGUES et Monsieur Laurent RACAPÉ.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2026/44

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 4 20

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/216

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2026/198

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2026/198 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 66 000 € suite à l'appel à projet de 9 associations pour leurs actions visant à favoriser la participation des habitant.e.s des quartiers populaires dans le cadre de l'édition 2027 du Budget Participatif dont :
  - **4 000 € à l'association Creat'éo IDF (15e) située 100 boulevard Lefevre (15e)**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Monsieur, Éva MONTARELLO RODRIGUES, Jonas COSTAGLIOLA et Sylvie CEYRAC.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2026/198

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 421

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/217

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2026/207

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2026/207 tendant à :

- Financer le complément de postes d'adultes-relais et de poste FONJEP dans les quartiers populaires parisiens par des subventions (281 300€) dont :
    - **5 100 € à l'association LE VILLAGE**

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Isabelle ROY, Aminata NIAKATÉ et Sylvie CEYRAC.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2026/207

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 428

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/218

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2026/208

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2026/208 tendant à :

- Attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant total de 116 800 € à 16 associations pour le financement de 16 projets dans les quartiers populaires suite à la mise en œuvre du Pacte Parisien des Quartiers Populaires dont :

  - **15 000 € à l'association FLORIMONT (pour le 13e, le 14e et le 15e)**
  - **5 000 € à l'association CLUB OLYMPIQUE DE LUTECE (pour le 15e)**
  - **5 000 € à l'association UNION DES CONSEILS CITOYENS PARISIENS (UCCP) (Pour tous Paris)**

- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions et avenants correspondants.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Madame et Monsieur, Florian SITBON et Sylvie CEYRAC.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2026/208

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 423

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/219

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2026/209

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2026/209 tendant à :

- Attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant total de 312 000 € à 41 associations pour le financement de 41 projets dans le cadre de l'enveloppe « Impact 2024 » édition 2026 dont :

  - **8 000€ à l'Association FLORIMONT (pour le 13e, le 14e et le 15e)**
  - **5 000€ à l'association Centre d'Information sur le Droits des Femmes et des Familles de Paris « CIDFF de Paris »**
  - **5 000€ à l'association ELLE'S IMAGINE'NT**
  - **12 000€ à l'association HUSTLE OARIS – HP (pour le 14e et le 15e)**
  - **6 000€ à l'association LE CLUB DES NAIADES (pour le 15e, le 19e et le 20e)**
  - **5 000€ à l'association Maison de l'Activité Physique Adaptée « MAPA » (15e)**

- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions et avenants correspondants.

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2026/209

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 484

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/220

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD/2026/118

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2026/118 tendant à :

- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer avec l'Etat une convention pour le versement d'une subvention de 371 603€ au titre du fonds vert pour le projet de requalification de la rue Louis Vicat, dans le 15ème arrondissement,

Madame Carline LUBIN-NOËL Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2026/118

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 425

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/221

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD/2026/120

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2026/120 tendant à :

- Attribuer une subvention de fonctionnement de 8 000€ à l'association Animation Insertion et Culture Vélo (AICV) ;

- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer la convention correspondante ;

Madame Isabelle LESENS, Conseillère d'arrondissement, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2026/120

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 4/6

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/222

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DTEC/2026/26

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DTEC/2026/26 tendant à :

- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à verser une subvention d'un montant de 35 000€ à l'association Protection Civile Paris Seine en soutien à son action au Campus de la Résilience.

Monsieur Grégory CANAL, Premier Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Madame et Messieurs, Florian SITBON, Élise BRUHAT, Rémi TREGUER et Grégory CANAL.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DTEC/2026/26

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 427

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2026/223

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DU/2026/163

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2026/163 tendant à :

- Exonérer certains droits de voirie 2026 pour les commerces dont l'activité a été affectée par des troubles à l'ordre public au cours du mois d'octobre 2026 dont :

  - **L'avenue Félix Faure, la rue Georges Pitard, la rue Saint-Charles, la rue de Sèvres et la rue de Vouillé dans le 15ème arrondissement ;**

Monsieur Pierre MENUET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Messieurs, Emmanuelle NKANA, Aminata NIAKATÉ, Anouch TORANIAN, Grégory CANAL et Pierre MENUET.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2026/163

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/224

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation du Voeu rattaché à la DU 163 au Maire de Paris présenté par Madame Emmanuelle NKANA relatif au soutien des commerçants parisiens après les émeutes urbaines d'octobre 2026 déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Pierre MENUET, Emmanuelle NKANA et les élus de la majorité du 15e

Vu l'article L. 2212-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), selon lequel « le maire est chargé, sous le contrôle administratif du représentant de l'État dans le département, de la police municipale » ;

Considérant que selon les enquêtes d'opinion récentes, 73 % des Parisiens placent la sécurité au premier rang de leurs préoccupations et des priorités de leur quotidien ;

Considérant que les Parisiens ont été profondément choqués et meurtris par les flambées de violences urbaines d'une gravité exceptionnelle survenues durant le week-end du 17 octobre 2026 ;

Considérant que les émeutes urbaines du week-end du 17-18 octobre 2026 par un bilan effroyable de plusieurs centaines de commerces vandalisés et pillés (environ 450 à 550 établissements touchés sur le week-end) ;

Considérant que ces événements dramatiques constituent un point de bascule intolérable où de trop nombreux habitants ont craint que les pillages n'atteignent leurs domiciles, tandis que des commerçants et artisans en viennent à envisager de devoir se défendre seuls face au sentiment d'abandon et de recul de la puissance publique ;

Considérant que même la Préfecture de Police a suggéré aux commerçants de faire appel à des sociétés de sécurité privée, mais que cela pénalise les commerçants les moins riches ;

Considérant que la situation économique des commerçants, notamment des commerces de proximité, est préoccupante depuis plusieurs années avec la concurrence déloyale des plateformes, de la livraison en ligne et des grands centres commerciaux ;

Considérant que les violences urbaines d'octobre 2026, au-delà des dégradations directement subies par certains établissements, sont susceptibles de nuire à l'image de Paris, à son attractivité commerciale et touristique et à la fréquentation de ses commerces ;

Considérant que, dans le 15e arrondissement, les échanges réguliers avec les 24 associations de commerçants constituent un relais de proximité permettant de faire remonter rapidement les préoccupations et les alertes des professionnels ;

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 429

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/224

Considérant que, lors des mobilisations des week-ends des 17 et 24 octobre 2026, la coordination entre la mairie du 15e arrondissement, la Police nationale et les représentants des commerçants a permis de renforcer la vigilance autour des secteurs commerciaux, notamment du centre commercial Beaugrenelle et rue du Commerce, où un dispositif d'environ une centaine de policiers nationaux a été mobilisé ;

Considérant que les boucles de communication WhatsApp mises en place avec les présidents d'associations de commerçants ont facilité la circulation des informations de terrain et le signalement rapide des situations préoccupantes, et que le 15e arrondissement n'a pas connu de dégradations commerciales lors de ces deux week-ends ;

Considérant que la préservation de l'activité commerciale parisienne justifie également de limiter l'évolution des charges supportées par les exploitants, en particulier les redevances d'occupation du domaine public ;

Considérant que la simple mise en place d'une cellule d'urgence administrative ou d'une exonération d'un mois de droits de terrasse est très insuffisante pour répondre à la détresse financière de commerçants confrontés à des franchises d'assurance lourdes, à des vitrines détruites et à la perte d'exploitation de stocks entiers à l'approche des fêtes de fin d'année ;

Considérant que la Ville de Paris doit assumer ses responsabilités en tant qu'autorité de proximité et engager tous les leviers budgétaires, juridiques et économiques pour sanctionner les coupables et garantir la survie du commerce de proximité parisien ;

Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Pierre MENUET, Emmanuelle NKANA et les élus de la majorité du 15e émettent le vœu :

- Que la Ville de Paris se constitue systématiquement partie civile dans l'ensemble des poursuites pénales engagées contre les auteurs de dégradations, de violences et de pillages commis dans l'espace public parisien, afin d'exiger la réparation intégrale des préjudices causés aux biens publics et au cadre de vie municipal.

- Crée sans délai un Fonds d'Urgence « Commerce et Résilience » doté de 2 à 5 millions d'euros sur le budget de la Ville, prévoyant :

    - Le versement sous 72 heures à 7 jours d'une subvention forfaitaire directe d'urgence (de 5 000 € à 10 000 € par commerce sinistré) sur présentation d'un dossier allégé (dépôt de plainte, déclaration de sinistre et photos) pour couvrir le remplacement

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/224

express des vitrines, la sécurisation des rideaux et les pertes de denrées périssables non prises en charge immédiatement par les assurances ;

- La mise en place d'un prêt municipal d'urgence à taux zéro venant compléter le dispositif national de la BPI (50 000 €), afin de préserver la trésorerie des commerces avant les échéances commerciales vitales de fin d'année (Black Friday, fêtes de Noël) ;
- L'exonération intégrale des droits de voirie et terrasses pendant une durée minimale de 12 mois pour tous les établissements victimes d'exactions ;
- Que la Ville de Paris s'engage à geler, pour l'année 2027, les tarifs des droits de voirie applicables aux terrasses, contre-terrasses, étalages et contre-étalages.
- Que la Ville de Paris invite les bailleurs sociaux et foncières de sa sphère d'influence détenant des locaux commerciaux à examiner, au cas par cas, des franchises temporaires de loyer (1 à 3 mois), reports d'échéances sans pénalités ou facilités de paiement pour les commerçants directement touchés par les dégradations d'octobre 2026 ;

- Lance immédiatement les « États généraux de la sécurité économique parisienne » associant les chambres consulaires, les fédérations de commerçants, la Préfecture de police et les maires d'arrondissement, comprenant :
  - L'ouverture d'une plateforme numérique de consultation et de recueil de retours d'expérience pour cartographier les zones d'ombre du maillage de vidéoprotection ;
  - L'établissement d'un canal d'alerte et de communication direct entre la Mairie centrale, les arrondissements, les associations de commerçants et les commissariats ;
  - Le déploiement d'une campagne municipale de communication et de promotion ciblée pour relancer l'attractivité et faire revenir la clientèle dans les artères commerciales sinistrées dès la fin des événements.
  - Que la Ville de Paris renforce, en coordination avec la Préfecture de police, la présence préventive et visible de la Police municipale aux abords des commerces et des principales artères commerciales lors des manifestations et événements présentant des risques de violences ou de dégradations, afin de contribuer à la sécurisation des établissements et de faciliter la remontée rapide des alertes.

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Messieurs, Aminata NIAKATÉ, Anouch TORANIAN, Grégory CANAL et Pierre MENUET.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 431

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/224

À LA MAJORITÉ

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15e (45)
Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT **votant POUR**

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15e EST À VOUS ! (5)
Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Éva MONTARELLO RODRIGUES, Isabelle ROY, Florian SITBON **votant CONTRE**

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15e (5)
Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETTES **votant CONTRE**

DELIBERE

LE VŒU RATTACHÉ AU PROJET DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE PARIS N° DU/2026/163 EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 432

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/225

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2026/77

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2026/77 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant de 102 000 € à 8 associations, un organisme et 20 000€ à un groupement d'intérêt public « Cafés Cultures », renouvellement de l'adhésion à l'association NQT de 12 000€, pour la mise en œuvre d'actions en faveur de l'insertion professionnelle, l'accès à l'emploi des publics prioritaires et du développement de l'entreprenariat dont :

  - **20 000 € à GIP Cafés-Cultures (Paris)**
  - **7 000€ à l'association FLORIMONT (13e, 14e et 15e)**
  - **12 000€ à l'association ABAJAD GLOBAL (Paris)**
  - **40 000€ à l'association FASHION GREEN HUB GRAND PARIS (Paris)**
  - **3 000€ à l'association PARIS INITIATIVE ENTREPRISE (Paris)**
  - **3 000€ à JEUNESSE FEU VERT (Paris)**
  - **5 000€ à la FEDERATION 100% HANDINAMIQUE (Paris)**
  - **4 000€ à DUO for a JOB (Paris)**
  - **5 000€ à APESA PARIS(Paris)**

- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions et avenants correspondants.

Madame Alexia GERMONT, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2026/77

VILLE DE
PARIS

Millésime 26 | N° de page 433

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/226

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2026/88

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2026/88 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant de 448 300 € aux associations des commerçants pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2026 dont :

  - **5 200 € à l'association des commerçants de la rue du Commerce et des rues adjacentes 15e**
  - **5 500€ à l'association des commerçants Vaugirard Convention « ACVC » 15e**
  - **2 300€ à l'association des commerçants de la rue Vouillé 15e**
  - **400€ à l'association des commerçants et artisans Olivier de Serres – Morillons « ACAMOS » 15e**
  - **6 200€ à l'association des commerçants Le Village Saint-Charles 15e**
  - **6 300€ à l'association Pasteur – Montparnasse 15e**
  - **3 200€ à l'association Grenelle – Lourmel 15e**
  - **3 000€ à Motte-Picquet Grenelle 15e**
  - **1 100€ à l'association des commerçants Félix Faure Convention 15e**
  - **4 800€ à Village Pasteur – Vaugirard - Montparnasse 15e**
  - **4 500€ à l'association des commerçants de la Tour Eiffel 15e**

Monsieur Pierre MENUET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Monsieur, Emmanuelle NKANA, Anouch TORANIAN et Pierre MENUET.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2026/88

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 434

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/227

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2026/183

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2026/183 tendant à :

- Accorder la garantie à hauteur de 50% du service des intérêts et de l'amortissement de 14 emprunts pour un montant de 41 580 455€ souscrits par la RIVP pour le financement de locaux d'activités dont :
    - **2026 DAE 183-2 : garantir à hauteur de 50% soit 748 500€ pour le financement de la création de 2 commerces situés 30 avenue de la Porte de Brancion 15e**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions de garantie d'emprunts correspondantes.

Monsieur Pierre MENUET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2026/183

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 435

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/228

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2026/185

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2026/185 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant de 150 000 € à 4 structures agissant en faveur de l'insertion des publics en grande exclusion dont :
  - **27 000 € à la Fondation Falret située 50 rue du Théâtre (15e)**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les avenants correspondants.

Madame Selda BESNIER, Conseillère d'Arrondissement, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Madame et Monsieur, Guillaume BOISSONNAT et Selda BESNIER.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2026/185

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 436

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/229

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2026/164

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2026/164 tendant à :

- Attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 20 000 € à l'association **Atelier des Artistes en Exil située 106 rue Brancion (15e)**

- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer l'avenant correspondant.

Madame Isabelle RUISSEAU, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Madame et Messieurs, Florian SITBON, Jonas COSTAGLIOLA et Isabelle RUISSEAU.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2026/164

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 437

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/230

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2026/89

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/89 tendant à :

- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à verser les forfaits autonomie au titre de l'année 2026 aux 40 résidences autonomie ayant signé un contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec la Ville de Paris pour un montant de 2 063 561.65€ dont :

- **55 900€ à l'association AGEFO pour la résidence Pavillon Marie de Caters située 4 rue Tessier Paris 15e**
- **1 185 431€ au Centre d'action sociale de la Ville de Paris comprenant 20 résidences dont 3 dans le 15e arrondissement :**
    - **Résidence La Quintinie Procession – 18 rue Bargue**
    - **Résidence Oscar Roty – 107 rue de Lourmel**
    - **Résidence Vaugelas – 4 rue Vaugelas**

- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/89

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 438

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/231

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2026/127

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/127 tendant à :

- Attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 133 000 € à l'association AURORE pour les travaux de réfection et le renouvellement de l'équipement du foyer d'Hébergement Apollinaire (15e)

- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer la convention correspondante.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

Monsieur Philippe GOUJON et Madame Sylvie CEYRAC **NE PRENANT PAS PAR AU VOTE**

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/127

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 439

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/232

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2026/154

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/154 tendant à :

- Attribuer des subventions d'équipement et d'investissements d'un montant total de 22 010 € à 3 associations gestionnaires de centres sociaux et socioculturels parisiens dont :
  - **9 160€ à l'association LE 133 FALGUIERE située au 133 rue Falguière Paris 15e**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Madame et Messieurs, Philippe GOUJON, Jonas COSTAGLIOLA et Sylvie CEYRAC.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/154

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 - N° de page 440

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/233

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2026/171

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/171 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant de 58 000 € à 2 associations dont :
  - **50 000€ à l'association LE 133 FALGUIERE située au 133 rue Falguière Paris 15e**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les avenants et conventions correspondants.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Madame et Messieurs, Philippe GOUJON, Jonas COSTAGLIOLA et Sylvie CEYRAC.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/171

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/234

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2026/170

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/170 tendant à :

- Proroger d'un an des conventions relatives à 9 associations autorisées pour la gestion d'actions de prévention spécialisée à Paris pour la période 2023-2027 dont :
  - **L'association Aurore (15e)**
  - **L'association ARC-EA (4e)**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les avenants correspondants.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Madame et Monsieur Rémi TREGUER et Sylvie CEYRAC.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITÉ

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15e (45)
Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT **S'ABSTENANT**

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15e EST À VOUS ! (5)
Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Éva MONTARELLO RODRIGUES, Isabelle ROY, Florian SITBON **votant POUR**

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 442

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2026/234

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15e (5)
Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETTES **votant POUR**

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/170

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 443

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/235

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2026/172

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/172 tendant à :

- Attribuer des subventions d'investissement d'un montant de 357 000 € à des associations mettant en place des actions d'aide alimentaire et de solidarité auprès de personnes et de familles démunies dont :

  - **17 000€ à l'association UNION DES INSTITUTIONS SOCIALES DU 15EME située au 31 rue Péclet Paris 15e**

- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Selda BESNIER, Conseillère d'arrondissement, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Madame et Monsieur, Guillaume BOISSONNAT et Selda BESNIER.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/172

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/236

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2026/175

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/175 tendant à :

- Attribuer des subventions de fonctionnement et d'investissement pour un montant total de 8 057 391€ à 4 associations et une fondation mettant en place des actions de mise à l'abri des publics familles, femmes et hommes isolés dont :
    - **606 498€ d'investissement pour l'association EMMAÜS SOLIDARITE pour des travaux de rénovation et d'aménagement sur le site de mise à l'abri provisoire « Varet » (15e)**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Monsieur, Grégory CANAL, Anouch TORANIAN et Sylvie CEYRAC.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITÉ

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15e (45)
Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT **votant CONTRE**

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15e EST À VOUS ! (5)
Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Éva MONTARELLO RODRIGUES, Isabelle ROY, Florian SITBON **votant POUR**

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 445

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2026/236

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15e (5)
Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETTES **votant POUR**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/175

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 446

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/237

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSP/2026/71

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2026/71 tendant à :

- Attribuer des dotations de fonctionnement 2026 d'un montant total de 4 181 237€ aux centres de protection maternelle et infantile gérés par des organismes de droits privé à but non lucratif dont :
  - **258 553€ à l'association GOUTTE DE LAIT SAINT-LEON située 35 rue Dupleix (Paris 15)**
  - **321 020€ à l'association ŒUVRE DE LA CHAUSSEE DU MAINE CENTRE D'ETUDES ET D'ACTION SOCIALE ET D'INITIATIVES LOCALES située 47 rue Bargue (Paris 15)**

- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les avenants correspondants

Madame Charlotte DEROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

Madame Inès CHARLES-LAVAUZELLE **NE PRENANT PAS PAR AU VOTE**

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2026/71

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 447

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/238

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2026/145

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2026/145 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 175 500€ à 20 associations pour leurs actions visant à renforcer les liens entre les familles et l'école dans les 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e et 20e arrondissement dont :
  - **3 500€ à l'association Collectif et Résonance pour Le projet intitulé « Super Collèges Familles » (collège André Citroën (15e)**
  - **9 000€ à l'association Collectif et Résonance pour Le projet intitulé « Communauté des parents des écoles Émeriau et Frères Voisin 15e »**
  - **9 500€ à l'association La Compagnie à l'Affût pour son projet intitulé « Le Théâtre Forum comme outil de lien Famille Ecole » dans le 13e, 15e et 20e arrondissement**
  - **1 000€ à l'association LE VILLAGE pour son projet intitulé « Soutien à la parentalité et temps familiaux » dans le quartier Porte Brancion-Périchaux 15e**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Chantal ROLGEN, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Anouch TORANIAN et Chantal ROLGEN.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2026/145

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 448

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/239

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2026/273

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2026/273 tendant à :

- Attribuer des subventions de fonctionnements complémentaires d'un montant de 250 000€ à 11 associations gestionnaires d'établissements d'accueil du jeune enfant dont :
    - **134 000€ à l'Association Pour l'Accueil de Tous les Enfants (APATE) pour les 7 établissements implantés dans les 10e, 11e, 12e, 15e, 18e et 20e arrondissements**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les avenants correspondants.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2026/273

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 449

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/240

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2026/75

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2026/75 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 300 000€ à 32 associations dans le cadre du projet « Education par le Sport » dont :
  - **8 000€ à l'Athlétic Club Paris 15**
  - **15 200€ à Eiffel Basket (15e)**
  - **3 500€ à Paris Basket 15**
  - **4 000€ au Rugby Club Paris 15**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions correspondantes

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Aminata NIAKATÉ et Ozlem ORAKCI.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2026/75

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 450

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/241

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2026/87

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2026/87 tendant à :

- Attribuer des dotations complémentaires de fonctionnement (58 150€), des subventions d'équipement (34 755€) et des subventions pour travaux (254 978€) pour les Collège publics parisiens dont :

  - 58 150€ de dotation complémentaire de fonctionnement à 8 collèges publics parisiens dont :

    - **5 000€ pour Le collège Claude Debussy**

  - 254 978€ de subvention pour la réalisation de travaux d'entretien à 33 collèges publics parisiens dont :

    - **2 077€ pour Le collège André Citroën**
    - **18 965€ pour Le collège Claude Debussy**

Madame Inès DE RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2026/87

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 451

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/242

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2026/107

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2026/107 tendant à :

- Attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 987 000€ pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire à la caisse des écoles du 15ème arrondissement

Madame Chantal ROLGEN, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Madame et Messieurs, Philippe GOUJON, Florian SITBON et Chantal ROLGEN.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2026/107

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 452

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/243

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS/2026/193

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2026/193 tendant à :

- Attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant total de 300 000€ à 44 associations pour le financement de 44 projets au titre d'Héritage des Jeux « Paris Sportives » dont :

  - **4 000€ au Comité Départemental de Roller et Skateboard de Paris située 91 quai Jacques Chirac (15e)**
  - **6 000€ au Rugby Club Paris 15 située 59 bis rue Emeriau (15e)**
  - **2 000€ à EDUC'HAND située 4-6 boulevard des Frères Voisin Issy-Les-Moulineaux (pour le 15e)**
  - **3 000€ à l'association Le Village située 41 avenue Albert Bartholomé (15e)**
  - **3 000€ à Paris Basket 15 située 35 rue de la Gaité dans le 14e (pour le 15e)**

- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions correspondantes

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu l'intervention de Madame Isabelle ROY.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2026/193

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 453

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/244

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS/2026/194

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2026/194 tendant à :

- Attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant total de 150 000 € à 30 associations pour le financement de 31 projets au titre d'Héritage des Jeux « Sport Seniors en Plein Air » dont :
  - **8 000€ au Comité Départemental de Badminton de Paris située 91 quai Jacques Chirac (15e)**
  - **6 000€ au Rugby Club Paris 15 située 59 bis rue Emeriau (15e)**
  - **5 000 € au Hustle Paris située 1 rue Sophie Germain (14e)**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions correspondantes

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Ozlem ORAKCI et Isabelle ROY.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2026/194

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 454

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/245

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS/2026/195

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2026/195 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 75 330 € à 24 associations pour le financement de 24 projets au titre d'Héritage des Jeux « Développement du parasport sur le territoire parisien » dont :
  - **5 000€ à SPORT LAB PARIS situé 13 rue Meilhac Paris 15e**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions correspondantes

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Ozlem ORAKCI et Isabelle ROY.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2026/195

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 455

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/246

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS/2026/227

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2026/227 tendant à :

- Approuver l'expérimentation avec la société Sportkapt relative à la mise en œuvre d'un dispositif expérimental de mesure statistique de fréquentation des équipements sportifs municipaux.

- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer la convention cadre d'expérimentation.

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2026/227

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/247

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation du Vœu au Maire de Paris présenté par Monsieur Pierre-André KOCH, déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Jean-Yves PINET, Pierre-André KOCH et les élus de la majorité du 15e relatif à l'adoption d'un protocole permanent de propreté et de mise en sécurité de l'espace public en anticipation des manifestations

Considérant que la manifestation du samedi 17 octobre 2026 a rassemblé à Paris environ 110 000 personnes, parmi lesquelles plusieurs centaines d'individus violents, et que le week-end s'est soldé par des pillages, des incendies de véhicules et la dégradation d'environ 550 commerces ;

Considérant que ces violences ont touché de nombreux secteurs de la capitale, de Paris Centre à la place de la République, des Champs-Élysées aux Halles, de la rue de Turbigo au 8e arrondissement, jusqu'à la rue Yves-Toudic dans le 10e arrondissement où huit véhicules ont été incendiés, le Maire de Paris évoquant lui-même « des centaines de rues entières ravagées » ;

Considérant qu'aucune mesure de propreté ni de mise en sécurité de l'espace public n'avait été anticipée par la Ville en amont de cette mobilisation, et qu'il a fallu mobiliser a posteriori près de 1 000 agents de la propreté durant le week-end, le Maire de Paris allant jusqu'à inviter les Parisiens à prêter main-forte aux équipes de nettoyage ;

Considérant que les corbeilles de rue, les bacs à déchets laissés sur la voie publique, les colonnes à verre et les stations Trilib' constituent autant de combustibles pour des incendies volontaires, de réserves de projectiles ou de matériaux pour l'édification de barricades ;

Considérant que les vélos en libre-service et les engins de micromobilité stationnés sur l'espace public sont régulièrement détournés pour ériger des barricades, lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes dégradés ou incendiés ;

Considérant que les chantiers conduits par la Ville de Paris, comme ceux conduits par les sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales et autres entités dont elle est actionnaire, comportent des barrières, palissades, engins et matériaux susceptibles d'être détournés à des fins de violence ;

Considérant que, pour la manifestation du 24 octobre 2026, la Ville a repris ces propositions en annonçant le retrait des éléments mobiles des chantiers sur les parcours déclarés ou sensibles, une consigne aux riverains de rentrer leurs bacs à déchets et une recommandation aux usagers de mettre à l'abri leurs vélos et trottinettes ;

Considérant toutefois que ces mesures, décidées dans l'urgence et pour une seule date, reposent largement sur de simples consignes adressées aux riverains et aux usagers, ne couvrent ni les conteneurs à verre ni le réseau de vélos en libre-service, et ne garantissent pas leur reconduction lors des prochaines mobilisations ;

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 457

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/247

Considérant que la propreté et la sécurité de l'espace public relèvent de la responsabilité première de la Ville et conditionnent la protection des riverains, des commerçants, des usagers et des agents municipaux ;

Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Jean-Yves PINET, ¨Pierre-André KOCH et les élus de la majorité du 15e émettent le vœu :

- Que la Ville de Paris adopte un protocole permanent de propreté et de mise en sécurité de l'espace public, déclenché systématiquement, en lien avec la Préfecture de Police, dès l'annonce d'une manifestation d'ampleur ou présentant des risques de débordements, et applicable aux parcours déclarés, à leurs abords et aux secteurs identifiés comme sensibles, comprenant notamment :
  - o Déchets : une collecte renforcée des déchets ménagers et des encombrants dans les 24 heures précédant la mobilisation et l'interdiction de sortir les bacs le jour de la manifestation et l'enlèvement par les services municipaux des bacs restés sur la voie publique., la neutralisation ou le retrait des corbeilles de rue, en complément des consignes données aux riverains et aux gestionnaires d'immeubles ;
  - o Conteneurs à verre : Le retrait préventif des colonnes à verre comme cela se fait lors du 14 juillet. la condamnation des ouvertures des stations Trilib',
  - o Vélos en libre-service : une demande formelle de la Ville auprès du Syndicat Autolib' Vélib' Métropole et de son opérateur afin de neutraliser les stations Vélib' situées sur les parcours et d'en retirer préventivement les vélos, ainsi qu'une demande aux opérateurs de vélos, trottinettes et scooters en libre-service d'évacuer leurs engins de ces secteurs et de bloquer la possibilité de stationnement dans les zones de manifestations
  - o Mobilier urbain : le retrait ou la sécurisation de tout élément mobile de l'espace public (barrières, palissades, jardinières, potelets amovibles, encombrants) ;
  - o Travaux de la Ville : la suspension des chantiers municipaux la veille et le jour de la mobilisation, ainsi que le retrait systématique des barrières, avec pose de pont lourds sur les fouilles, Enlèvement des engins, matériaux et de tout élément mobile susceptible de servir de projectile ou à la confection de barricades ;
  - o Travaux des entités dont la Ville est actionnaire : l'application de ces mêmes obligations aux chantiers conduits par les sociétés d'économie mixte, les régies publiques, sociétés publiques locales et toutes autres entités dont la Ville est actionnaire, par voie d'instruction à ses représentants dans leurs organes de gouvernance, et leur intégration dans les conventions et marchés à venir ;
- Que ce protocole fasse l'objet
- Que ce protocole fasse l'objet d'une information préalable des maires d'arrondissement et d'une communication claire aux riverains, gestionnaires d'immeubles et commerçants au moins 48 heures avant chaque mobilisation ;
- Que les équipes de propreté de la Ville soient pré-positionnées à proximité des parcours afin de permettre un nettoyage et une remise en état immédiats dès la dispersion des cortèges ;

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/247

- Qu'un bilan de chaque mise en œuvre de ce protocole, incluant le coût des opérations de nettoyage et de remise en état, soit présenté au Conseil de Paris et aux conseils d'arrondissement concernés, et que la Ville engage systématiquement les démarches nécessaires pour obtenir réparation des dommages causés au domaine public.

Après avoir entendu les interventions de Madame et Messieurs, Grégory CANAL, Éva MONTARELLO RODRIGUES et Jonas COSTAGLIOLA.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITÉ

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15e (45)
Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT **votant POUR**

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15e EST À VOUS ! (5)
Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Éva MONTARELLO RODRIGUES, Isabelle ROY, Florian SITBON **votant CONTRE**

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15e (5)
Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETTES **votant CONTRE**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/248

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation du Vœu au Maire de Paris présenté par Monsieur Rémi TREGUER, relatif à la sécurisation de l'espace public parisien en amont et lors du risque d'émeutes urbaines déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Anthony SAMAMA, Remi TREGUER et les élus de la majorité du 15e

Considérant l'article L. 2212-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), selon lequel « le maire est chargé, sous le contrôle administratif du représentant de l'État dans le département, de la police municipale ;

Considérant les dispositions particulières applicables à Paris, aux termes desquelles le préfet de police demeure l'autorité compétente en matière de maintien de l'ordre et de sécurité générale, tandis que la police municipale parisienne exerce les missions relevant de ses compétences propres, dans le respect de la répartition des compétences entre l'État et la Ville ;

Considérant la convention de coordination entre la police municipale de Paris et les forces de sécurité de l'État, qui prévoit notamment la coordination des actions en situation de crise, tout en excluant la participation des agents de police municipale aux opérations de maintien ou de rétablissement de l'ordre public ;

Considérant que selon les enquêtes d'opinion récentes, 73 % des Parisiens placent la sécurité au premier rang de leurs préoccupations et des priorités de leur quotidien ;

Considérant que les Parisiens ont été profondément choqués et meurtris par les flambées de violences urbaines d'une gravité exceptionnelle survenues durant le week-end du 17 octobre 2026 ;

Considérant que les émeutes urbaines du weekend du 17-18 octobre sont marquées par un bilan effroyable de 450 commerces vandalisés et pillés, le chiffre record de 1 205 interpellations sur 48 heures et l'agression intolérable de dizaines de membres des forces de sécurité et de secours (policiers nationaux, policiers municipaux, gendarmes et sapeurs-pompiers de Paris), dont plusieurs blessés graves ;

Considérant que ces événements dramatiques constituent un point de bascule intolérable où de trop nombreux habitants ont craint que les pillages n'atteignent leurs domiciles, tandis que des commerçants et artisans en viennent à envisager de devoir se défendre seuls face au sentiment d'abandon et de recul de la puissance publique ;

Considérant que les événements des 17 et 18 octobre 2026 ont révélé les limites de la doctrine d'emploi actuelle de la Police municipale parisienne en situation de crise, et la nécessité de préciser, en amont, les modalités de son engagement ;

Considérant que la Police municipale parisienne dispose, dans le cadre de ses compétences propres, de la capacité d'assurer des missions de sécurisation, de surveillance de la voie publique, de

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/248

protection des équipements municipaux, de régulation des déplacements et d'application des arrêtés de police ;

Considérant que la Police municipale parisienne est susceptible de jouer un rôle utile et complémentaire à celui de la Police nationale lors des mobilisations ou événements présentant un risque élevé de troubles à l'ordre public, sans pour autant participer aux opérations de maintien ou de rétablissement de l'ordre public ;

Considérant qu'en 2019, l'exécutif parisien avait opéré un tournant sécuritaire lors des épisodes des Gilets jaunes et que ce que nous avons vécu le weekend du 17 octobre est d'une plus forte intensité et pourrait advenir à l'avenir ;

Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Anthony SAMAMA, Remi TREGUER et les élus de la majorité du 15e émettent le vœu

- Que la Ville de Paris, en coordination avec la Préfecture de police, définisse et mette en œuvre une doctrine opérationnelle renforcée d'emploi de la Police municipale parisienne lors des mobilisations et événements présentant un risque élevé de troubles à l'ordre public ;

- Que cette doctrine prévoie, dans le strict respect des compétences de chacun et à l'exclusion de toute participation aux opérations de maintien ou de rétablissement de l'ordre public, le déploiement renforcé de la Police municipale pour :

  - Sécuriser et verrouiller les abords et artères adjacentes des cortèges afin d'empêcher les pillages opportunistes ;

  - Protéger et sanctuariser les équipements publics et bâtiments municipaux ;

  - Assurer la surveillance renforcée des secteurs commerciaux, équipements et espaces publics identifiés en amont comme particulièrement vulnérables ;

  - Réguler activement et dévier les flux de circulation pour garantir la fluidité des corridors de secours (BSPP/SAMU) ;

  - Dégager et sécuriser les voies dès que les conditions opérationnelles le permettent.

  - Que cette doctrine d'emploi précise, pour les différents niveaux de risque identifiés en amont d'une mobilisation, les effectifs susceptibles d'être engagés, les secteurs prioritaires, les missions confiées à la Police municipale et les modalités de coordination avec la Préfecture de police, en lien avec les Mairies d'arrondissement

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 461

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/248

Après avoir entendu les interventions de Messieurs, Philippe GOUJON, Grégory CANAL, Florian SITBON et Arnaud SALETTES.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITÉ

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15e (45)
Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT **votant POUR**

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15e EST À VOUS ! (5)
Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Éva MONTARELLO RODRIGUES, Isabelle ROY, Florian SITBON **votant CONTRE**

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15e (5)
Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETTES **votant CONTRE**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 462

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/249

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation du Vœu au Maire de Paris présenté par Madame Selda BESNIER, déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Chantal ROLGEN, Jérôme LORIAU, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Selda BESNIER et les élus de la majorité du 15e relatif au manque d'assistants sociaux et de médecins scolaires dans les écoles du 15e

Considérant le rôle essentiel des services sociaux et de santé scolaire dans la prévention, le dépistage des troubles de santé et des apprentissages, l'accompagnement des élèves en difficulté et la protection de l'enfance ;

Considérant les difficultés persistantes de recrutement et de remplacement des personnels sociaux et médicaux intervenant dans les écoles publiques du 15e, qui compromettent la continuité de ces missions ;

Considérant que des postes demeurent non pourvus dans le 15e,

Considérant que cette situation affecte dix établissements scolaires du 15e : la maternelle Lacordaire, l'élémentaire Lacordaire, la maternelle Théodore Deck, l'élémentaire du 12 rue Saint Lambert, l'élémentaire du 10 rue Saint Lambert, l'élémentaire du 17 rue Vigée Lebrun, l'élémentaire Falguière, la maternelle Vaugirard, l'élémentaire Blomet et la maternelle Volontaires ;

Considérant les inquiétudes exprimées par les directions d'école et les représentants des parents d'élèves, notamment ceux de l'école élémentaire du 17 rue Vigée Lebrun, concernant l'absence de présence régulière d'une assistante sociale ;

Considérant que les difficultés rencontrées par le service de santé scolaire ont également été signalées lors d'une récente réunion des directeurs d'école du 15e, au cours de laquelle a été évoqué le manque de médecins scolaires disponibles pour assurer le suivi des élèves ;

Considérant que ces carences fragilisent le repérage précoce des situations de vulnérabilité, le suivi des enfants présentant des difficultés de santé ou d'apprentissage, ainsi que la prévention des violences et la protection des mineurs ;

Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Chantal ROLGEN, Jérôme LORIAU, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Selda BESNIER et les élus de la majorité du 15e demandent au Maire de Paris de :

- **Procéder au recrutement et au remplacement dans les meilleurs délais** des assistants sociaux scolaires manquants, afin de garantir une présence effective, régulière et pérenne dans l'ensemble des établissements du 15e ;
- **Renforcer les effectifs de médecins scolaires** affectés au 15e, afin d'assurer la continuité des missions de prévention, de dépistage et de suivi médical des élèves ;
- **Mettre en place, dans l'attente des recrutements nécessaires, des solutions de remplacement** permettant de garantir la continuité de l'accompagnement des élèves et des familles, en priorité pour les situations les plus préoccupantes.

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 463

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/249

Après avoir entendu les interventions de Madame et Messieurs, Chantal ROLGEN, Arnaud LEHOUX et Guillaume BOISSONNAT.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/250

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation du Vœu au Maire de Paris présenté par Madame Laurence DESMETTRE, déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Chantal ROLGEN, Laurence DESMETTRE et les élus de la majorité du 15e relatif au rétablissement de l'indemnité de collecte des fonds de restauration scolaire pour les directeurs d'école

Considérant que les directeurs d'école parisiens assurent, en complément de leurs missions relevant de l'Éducation nationale, diverses responsabilités pour la Ville de Paris, notamment en matière de collecte des paiements de restauration scolaire ;

Considérant que l'exercice de cette mission donne lieu au versement d'une indemnité mensuelle, identifiée sous le code V50, d'un montant net de 85,44 euros ;

Considérant que, depuis octobre 2026, cette indemnité a cessé d'être versée aux directeurs d'école, dans le cadre de la mise en place progressive du dispositif Paris Familles ;

Considérant que ce dispositif n'est toutefois pas encore opérationnel pour la collecte des fonds de restauration scolaire dans l'ensemble des arrondissements parisiens, notamment dans le 15e, où les directeurs d'école continuent d'assurer cette mission ;

Considérant que, dans un courrier du 2 novembre 2026, la Direction des affaires scolaires de la Ville de Paris a confirmé la suspension de cette rémunération pour l'ensemble des directeurs d'école, y compris dans les arrondissements qui ne recourent pas encore au dispositif Paris Familles pour la collecte des fonds ;

Considérant qu'il est injustifié de supprimer la rémunération d'une mission qui continue d'être effectivement accomplie par les directeurs d'école, sans modification de leurs responsabilités ;

Considérant enfin que cette décision, intervenue sans information préalable des personnels concernés, entraîne une perte de rémunération injustifiée pour des directeurs d'école dont les responsabilités administratives sont déjà particulièrement importantes ;

Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Chantal ROLGEN, Laurence DESMETTRE et les élus de la majorité du 15e demandent au Maire de Paris de :

- **Rétablir immédiatement le versement de l'indemnité V50**, d'un montant net mensuel de 85,44 euros, pour l'ensemble des directeurs d'école qui continuent d'assurer la collecte des fonds de restauration scolaire ;
- **Procéder au versement rétroactif des sommes non perçues** depuis la suspension de cette indemnité, afin qu'aucun directeur d'école ne subisse de perte de rémunération pour une mission effectivement accomplie.

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 465

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/250

Après avoir entendu les interventions de Mesdames, Chantal ROLGEN, Élise BRUHAT et Isabelle ROY.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15e (45)
Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT **votant POUR**

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15e EST À VOUS ! (5)
Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Éva MONTARELLO RODRIGUES, Isabelle ROY, Florian SITBON **NE PRENANT PAS PAR AU VOTE**

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15e (5)
Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETTES **NE PRENANT PAS PAR AU VOTE**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 466

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/251

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation du Vœu présenté par Madame Isabelle ROY, déposé par les élu.e.s du groupe Socialiste et Place Publique – Le 15e est à vous ! et du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e relatif à l'accueil des lycéennes et lycéens du 15e arrondissement et à l'écoute de leurs revendications

Considérant que la mobilisation nationale des lycéens et lycéennes depuis fin septembre témoigne des préoccupations des élèves : enseignants absents non remplacés, classes surchargées, personnels manquants, bâtiments dégradés, un système inégalitaire et opaque « Parcours Sup » qui décide des orientations

Considérant qu'il est nécessaire d'offrir aux lycéennes et lycéens la capacité de pouvoir se réunir, débattre et exprimer collectivement leurs revendications dans un cadre démocratique et sécurisé ;

Considérant que le 15e arrondissement accueille de nombreux lycéens au sein des établissements publics et privés de l'arrondissement

Considérant que le maire de Paris, Emmanuel Grégoire, a annoncé le 6 octobre 2026 sa volonté d'ouvrir les mairies d'arrondissement aux lycéens mobilisés afin de leur permettre de tenir leurs assemblées générales, de débattre et d'organiser démocratiquement leur mouvement ;

Considérant que l'exécutif parisien a présenté, lors du Conseil de Paris du 6 octobre 2026, un vœu relatif aux revendications des lycéennes et lycéens et à l'avenir de la jeunesse ;

Considérant que la mairie du 15e arrondissement, en tant qu'institution de proximité, peut prendre l'initiative d'un dialogue avec les lycéens mobilisés, leur permettre de présenter leurs revendications et contribuer à les relayer auprès des autorités compétentes ;

Considérant qu'il est nécessaire de permettre aux lycéens mobilisés de faire entendre leurs revendications directement auprès des élus locaux, indépendamment de leur appartenance syndicale, associative ou politique ;

Considérant que nous vous avons envoyé un courrier le vendredi 16 octobre resté sans réponse
Le Conseil du 15e arrondissement, sur proposition du groupe des élu.e.s du groupe Socialiste et Place Publique - Le 15e est à vous ! et du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e émettent le voeu que la mairie du 15e :

- Permette la mise à disposition gratuite d'une salle municipale pour l'organisation d'assemblées générales lycéennes dans le respect des règles de sécurité et des contraintes de fonctionnement des services municipaux, conformément à l'initiative annoncée par le maire de Paris le 6 octobre 2026 ;
- Fasse connaître ce dispositif par tous ses outils de communication (newsletter, site Internet, réseaux sociaux, etc.).
- Désigne un interlocuteur au sein de la mairie du 15e arrondissement, chargé de recevoir les demandes des lycéens, de faciliter l'organisation de leurs réunions et de leur communiquer les modalités pratiques d'accès aux salles municipales ;

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 469

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/251

- Transmette les revendications recueillies au rectorat de Paris, à la Région Île-de-France et à la Ville de Paris, selon leurs compétences respectives, en sollicitant des réponses aux difficultés signalées par les élèves et en informant ces derniers des suites données ;
- Présente lors d'un prochain Conseil d'arrondissement un bilan des démarches engagées, précisant les rencontres organisées, les demandes de salles reçues, les réponses apportées et les suites données aux revendications transmises.

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Monsieur, Philippe GOUJON, Inès de RAGUENEL et Catherine IBLED.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITÉ

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15e (45)
Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT **votant CONTRE**

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15e EST À VOUS ! (5)
Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Éva MONTARELLO RODRIGUES, Isabelle ROY, Florian SITBON **votant POUR**

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15e (5)
Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETTES **votant POUR**

DELIBERE

LE VŒU EST REJETÉ

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/252

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation du Vœu présenté par Madame Élise BRUHAT, déposé par les élu·e·s du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e relatif au soutien aux mobilisations des lycéen·nes et étudiant·es, au respect du droit de manifester et à la lutte contre la précarité de la jeunesse

Considérant que le 15e arrondissement est le plus peuplé de Paris et accueille une importante population lycéenne et étudiante, avec une dizaine de lycées publics et une cinquantaine d'établissements d'enseignement supérieur ;

Considérant que plusieurs lycées de l'arrondissement se sont mobilisés ces dernières semaines pour dénoncer la dégradation de leurs conditions d'études, le manque de moyens humains et matériels, les classes surchargées, le manque de places dans l'enseignement supérieur et les inégalités d'accès aux formations ;

Considérant que ces revendications s'inscrivent dans un contexte plus large de précarisation de la jeunesse, de hausse du coût de la vie, de fragilisation des services publics et d'inquiétudes légitimes quant à l'avenir ;

Considérant que les lycées publics subissent un manque d'investissement et d'entretien de la part de la Région Île-de-France, tandis que les établissements d'enseignement supérieur souffrent du désengagement financier de l'État, au détriment des conditions d'apprentissage et de travail des élèves, étudiant·es et équipes éducatives ;

Considérant que les éventuels débordements constatés en marge de certaines mobilisations ne sauraient être imputés aux manifestant·es ou aux lycéen·nes et étudiant·es, mais relèvent de l'intervention de groupes perturbateurs extérieurs aux établissements ;

Considérant que les commerces du 15e arrondissement n'ont pas fait l'objet de dégradations ou de pillages dans le cadre de ces mobilisations, et qu'il convient de ne pas entretenir d'amalgames entre l'exercice du droit de manifester et les actes de violence ou de dégradation ;

Considérant que la liberté de manifester est un droit fondamental garanti par la Constitution et que les réponses apportées aux mobilisations doivent être proportionnées, respectueuses des libertés publiques et privilégier le dialogue plutôt que l'intimidation et la répression ;

Considérant que les violences policières, les intimidations et les réponses répressives disproportionnées à l'encontre de jeunes manifestant·es contribuent à dégrader la confiance dans les institutions et ne sauraient constituer une réponse aux revendications exprimées ;

Considérant que l'envoi hebdomadaire par la Mairie du 15e de newsletters consacrées aux manifestations, multipliant les consignes de précaution et les appels à la vigilance, y compris lorsque l'arrondissement n'est pas concerné par les parcours annoncés et qu'aucun incident n'y a été constaté, contribue à entretenir un climat anxiogène et une vision essentiellement sécuritaire et négative de l'expression démocratique ;

Considérant que la responsabilité d'une mairie d'arrondissement est également de favoriser le dialogue, d'écouter les habitantes et habitants et de soutenir les initiatives citoyennes ;

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 469

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/252

Sur proposition des élu·e·s du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e, le Conseil d'arrondissement du 15e arrondissement émet le vœu :

- Que la Mairie du 15e réaffirme publiquement son attachement au droit de manifester et reconnaisse la légitimité des revendications exprimées par les lycéen·nes, étudiant·es, parents et équipes éducatives et l'ensemble des personnes mobilisées de l'arrondissement ;
- Que la Mairie du 15e cesse les communications hebdomadaires anxiogènes présentant les manifestations sous un angle exclusivement sécuritaire et privilégie, lorsqu'une information est nécessaire, une communication factuelle, proportionnée et respectueuse du droit de manifester ;
- Que la Mairie du 15e interpelle la Région Île-de-France et l'État sur leurs responsabilités respectives en matière de financement, d'entretien et d'amélioration des conditions d'accueil et d'enseignement dans les lycées et établissements d'enseignement supérieur de l'arrondissement.

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Inès de RAGUENEL et Catherine IBLED.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITÉ

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15e (45)
Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT **votant CONTRE**

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15e EST À VOUS ! (5)
Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Éva MONTARELLO RODRIGUES, Isabelle ROY, Florian SITBON **votant POUR**

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15e (5)
Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETTES **votant POUR**

DELIBERE

LE VŒU EST REJETÉ

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/253

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation du Vœu présenté par Monsieur Arnaud LEHOUX, déposé par les élu.e.s du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e et par les élu.e.s du groupe Socialiste et Place Publique - Le 15e est à vous ! relatif à la création d'un Conseil Canin de Paris 15e

Considérant l'importance de leurs chiens dans la vie de beaucoup de Parisiennes et de Parisiens ;

Considérant les questions très concrètes que la place des chiens dans la ville soulève : accès aux espaces, déplacements, promenades, équipements, réglementation, relations avec les autres usagers, etc...

Considérant l'engagement de la Ville de Paris pour le bien-être des animaux et à fortiori celui des chiens ;

Considérant le besoin permanent de réfléchir aux conditions dans lesquelles les chiens peuvent vivre et être promenés à Paris, mais aussi aux aménagements et aux pratiques qui peuvent favoriser une cohabitation de qualité en prenant en compte tous les animaux dans le respect de la biodiversité parisienne ;

Considérant la nécessité de disposer d'un espace de dialogue permettant de mettre autour de la table les personnes directement concernées, afin de mieux identifier les difficultés et rechercher collectivement des solutions ;

Considérant la création en juin dernier du Conseil Canin de Paris, nouvelle instance de dialogue réunissant associations, propriétaires de chiens, services de la Ville de Paris, experts scientifiques et riverain·es ;

Considérant la tenue de ce premier conseil le 1er octobre 2026 à la Maison de l'Animal en ville - Jane Goodall, la diversité des profils réunis et la richesse des échanges ;

Considérant la taille du 15e arrondissement et sa population élevée de chiens ;

Considérant la vitalité des associations spécialisées dans le 15e ;

Considérant la pertinence pour notre arrondissement de se doter d'une telle instance de dialogue pour réunir les acteurs locaux et aborder les problématiques locales ;

Sur proposition des élu.e.s du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e et des élu.e.s du groupe Socialiste et Place Publique - Le 15e est à vous !, le conseil d'arrondissement émet le vœu que :

- La Mairie du 15e crée officiellement un Conseil Canin de Paris 15e ;
- La Mairie du 15e lance une démarche d'identification des acteurs pertinents à inviter dans cette instance ;
- Le Conseil Canin ainsi créé puisse être un lieu où l'on parle à la fois des attentes des propriétaires de chiens du 15e mais aussi des responsabilités qui accompagnent la présence des chiens dans l'espace public de notre arrondissement, compte tenu de ses spécificités ;

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 491

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/253

- Le Conseil Canin se réunisse 2 à 3 fois par an, avec des réunions thématiques pour permettre des échanges concrets, et à des horaires facilitant la participation du plus grand nombre des acteurs invités.

Après avoir entendu l'intervention de Monsieur Laurent RACAPÉ.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/254

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation du Vœu présenté par Madame Aminata NIAKATÉ, déposé par les élu.e.s du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e et par les élu.e.s du groupe Socialiste et Place Publique - Le 15e est à vous ! relatif au maintien des financements de la politique de la ville et des associations des quartiers populaires dans le cadre du projet de loi de finances pour 2027

Considérant que la Ville s'est dotée d'un Pacte parisien pour les quartiers populaires et a conclu un contrat de ville avec l'État et ses partenaires et que les engagements pris dans ce cadre supposent une mobilisation durable des moyens de l'État, aux côtés de ceux de la Ville de Paris ;

Considérant que le programme 147 « Politique de la ville » recule de 3 % dans le PLF 2027, malgré une hausse de 17 % des crédits de l'ANRU, ce qui masque une baisse des moyens consacrés aux actions de proximité : - 10 % pour les contrats de ville, - 9 % pour les emplois adultes-relais, -5 % pour les Cités éducatives et jusqu'à - 50 % pour les partenariats nationaux avec les associations ;

Considérant que les associations, les emplois adultes-relais et les actions financées dans le cadre des contrats de ville jouent un rôle essentiel dans la médiation, la prévention, l'accès aux droits, le lien social et la culture et que la réduction de leurs moyens fragilise directement les habitants qui en ont le plus besoin ;

Considérant que les quartiers prioritaires du 15e, Falguière et Périchaux-Porte de Brancion, concentrent des besoins sociaux importants et font l'objet d'une transformation engagée avec les habitants et les associations ;

Considérant que les quartiers Frères Voisin, Balard, Quatre Frères Peignot, Amiral Roussin, Dupleix auraient dû intégrer la nouvelle géographie prioritaire de l'État en 2024 puisqu'ils sont confrontés à des difficultés sociales palpables et font d'ailleurs partie des quartiers populaires de la Ville de Paris ;

Considérant que rien ne saurait justifier un désengagement de l'État à l'égard des habitant·es de l'ensemble de ces quartiers ;

Considérant que ces territoires doivent bénéficier d'un soutien durable aux habitant·es et aux associations et que la hausse de la DSU et l'effort en faveur de l'ANRU, que nous saluons, ne sauraient tenir lieu de réponse à ces coupes ;

Considérant que les engagements pris dans le cadre des projets de quartier doivent être tenus, notamment en matière de réhabilitation du parc de logements, de soutien à la jeunesse, aux familles monoparentales et aux associations de proximité, à l'image des actions menées par Le Village ou par Entr'Aide, ainsi que d'accès aux droits à travers les dispositifs de proximité ;

Sur proposition des élu.e.s du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e et des élu.e.s du groupe Socialiste et Place Publique - Le 15e est à vous !, le Conseil d'arrondissement du 15e arrondissement émet le vœu que la Mairie du 15e et la Ville de Paris demandent :

- au Gouvernement et au Parlement de rétablir les crédits supprimés du programme 147, en protégeant en priorité les actions territorialisées des contrats de ville, les emplois adultes-relais et les associations ;

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 493

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/254

- à l'État de garantir la continuité de son intervention dans les quartiers populaires parisiens et en particulier du 15e ;
- qu'une clause de sauvegarde soit instaurée pour que les communes populaires ne subissent pas, du fait du cumul des prélèvements et des baisses de dotations, une dégradation de leurs ressources ;
- que le soutien à l'investissement dans nos quartiers soit maintenu, notamment en préservant les mécanismes de soutien aux investissements des collectivités dans les quartiers prioritaires.

Après avoir entendu l'intervention de Monsieur Guilad SILVER.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 494

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/255

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation du Vœu présenté par Monsieur Arnaud SALETTES, déposé par les élu·es du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e relatif à la participation au Veganuary, pour une alimentation sans produits d'origine animale.

Considérant que depuis plus de 10 ans, chaque année au mois de janvier a lieu le défi "Véganuary" - contraction de "végan" et "january", consistant à ne consommer aucun produit d'origine animale pendant tout le mois afin de faire découvrir progressivement l'alimentation végétale et ses bienfaits;

Considérant que l'an dernier plus de 2 millions de personnes ont participé au défi porté par l'Association Végétarienne de France, et qu'une centaine d'entreprises et des villes telles que Grenoble, Montpellier et Rouen participaient à cette campagne et ont proposé des initiatives ;

Considérant qu'adopter une alimentation végétale réduit les risques de maladies cardiovasculaires, de diabète de type 2, de cancer colorectal et d'insuffisance rénale. Adopter une alimentation végétarienne. Une alimentation végétale a donc des bienfaits pour la santé et permet un riche apport en fibres ;

Considérant que l'alimentation est le 2ème secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre à Paris après le transport aérien ;

Considérant que le Plan Alimentation durable (PAD) 2022-2027 vise à réduire l'empreinte carbone de la restauration collective parisienne et que le Plan Climat adopté en 2018 vise la neutralité carbone en 2050 ;

Considérant que selon le PAD, les protéines animales (viandes, poissons, produits laitiers et oeufs) pèsent pour 73% des émissions carbones de la restauration collective parisienne ;

Considérant que la Caisse des écoles du 15e est le 4ème opérateur de restauration collective à Paris, avec plus de 11 500 repas servis par jour et 280 agent·es employé·es ;

Sur proposition des élue·s du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e, le Conseil d'arrondissement du 15e émet le vœu que :

- La Mairie du 15e décide de participer au Veganuary au mois de janvier prochain ;
- La Mairie du 15e s'engage durant ce mois à diffuser des informations sur l'alimentation végétale et à mettre en place diverses actions locales (affiches informatives, film, campagne de sensibilisation des associations, ateliers pour faire découvrir les alternatives végétales...), dans les écoles et établissements municipaux, et via les relais d'informations de la mairie (newsletter, journal du 15e et réseaux sociaux) ;
- La Mairie du 15e, à travers la Caisse des écoles, propose un menu 100% végétal par semaine pendant le mois de janvier, de l'entrée au dessert, dans les écoles de l'arrondissement ;
- La Mairie du 15e invite les commerçants, restaurateurs, et acteurs de l'alimentation de l'arrondissement à participer au Veganuary, en proposant des alternatives végétales et en valorisant les initiatives locales.

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 495

CONSEIL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2026
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/255

Après avoir entendu l'intervention de Madame Laurence DESMETTRE.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À MAJORITÉ

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15e (45)
Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT **votant CONTRE**

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15e EST À VOUS ! (5)
Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Éva MONTARELLO RODRIGUES, Isabelle ROY, Florian SITBON **votant POUR**

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15e (5)
Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETTES **votant POUR**

DELIBERE

LE VŒU EST REJETÉ

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 476

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15ème
LUNDI 09 NOVEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION

Philippe	GOUJON	
Jean-Marc	BARKI	
Selda	BESNIER	
Guillaume	BOISSONNAT-WU	
Elise	BRUHAT	
Grégory	CANAL	
Sylvie	CEYRAC	
Inès	CHARLES-LAVAUZELLE	
Jonas	COSTAGLIOLA	
Daniel-Georges	COURTOIS	
Inès	DE RAGUENEL	
Laurence	DESMETTRE	
Charlotte	DESROUSSEAUX	
Marie-Caroline	DOUCERÉ	
Agnès	EVREN	
Louisa	FERHAT	
Ségolène	FOUCHÉ	
Alexia	GERMONT	

VILLE DE PARIS

Millésime 26 — N° de page 479

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15ème
LUNDI 09 NOVEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION

Valérie	GIOVANNUCCI	
Catherine	IBLED	
Henri	JOZEFOWICZ	
Pierre-André	KOCH	
Hugo	KUNSTLINGER	
Louis	LATINNE	
Franck	LEFEVRE	
Arnaud	LEHOUX	
Isabelle	LESENS	
Jérôme	LORIAU	
Carline	LUBIN-NOËL	
Mathieu	LUINAUD	
Pierre	MENUET	
Eva	MONTARELLO RODRIGUES	
Grégory	MORIN-MARTIN	
Aminata	NIAKATÉ	
Emmanuelle	NKANA	
Ozlem	ORAKCI	

VILLE DE PARIS

Millésime 26 — N° de page 498

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15ème
LUNDI 09 NOVEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION

Jean-Philippe	**PIERRE**	
Jean-Yves	**PINET**	
Laurent	**RACAPÉ**	
Charlotte	**ROCHER**	
Chantal	**ROLGEN**	
Valentin	**ROUFFIAC**	
Isabelle	**ROY**	
Isabelle	**RUISSEAU**	
Arnaud	**SALETTES**	
Anthony	**SAMAMA**	
Jacques-Henri	**SEMELLE**	
Guilad	**SILVER**	
Florian	**SITBON**	
Ivana	**STOJANOVIC**	
Anouch	**TORANIAN**	
Rémi	**TREGUER**	
Anne-Claire	**TYSSANDIER**	
Raphaël	**VIGIER**	
Rodolphe	**VINCENT**	